



Lors de la dernière édition du cameroon business forum, le sujet était au centre de l'exposé du ministre Louis Paul Motaze , ministre en charge des finances.

Dans la présentation de sa thématique sous le nom « quelle fiscalité pour l'émergence ? », le Minfi a annoncé que le Cameroun va mettre en place des instruments fiscaux appropriés pour favoriser la production locale et freiner les importations « non indispensables » parce que ces importations détériorent la balance de paiements.

De fait, pour la seule année 2018, a indiqué M. Motaze, le Cameroun a dépensé 4 630 milliards FCFA, dont 15% en produits alimentaires soit 700 milliards pour le riz, le poisson, etc. Pour donner une place de choix à la production locale, le Minfi prévoit la défiscalisation des secteurs porteurs de croissance : secteurs agricole, de l'élevage, de la pêche, etc. Bien plus, l'Etat prévoit l'adhésion aux instruments internationaux de facilitation du commerce et des affaires. Sans oublier l'adhésion aux instruments internationaux de promotion et de protection des investisseurs.

A la question de savoir ce qui sera fait concernant la pression fiscale, Louis Paul Motaze a renchérit en disant que taux de pression fiscale en soit et par lui seul ne peut pas constituer un frein à la croissance, ou à l'amélioration du niveau de vie des citoyens; c'est un niveau juste, suffisant et équitable de pression fiscale qui est un facteur de croissance économique

.Toutefois, il a indiqué qu'il faudrait une réduction des taux d'imposition pour tous en lieu et place des incitations discriminatoires et pas toujours efficaces.